



Conseil "Transports, télécommunications et énergie"
Questions relatives à l'énergie
5 mars, à Bruxelles

La session du Conseil sera présidée par M^{me} Dana Reizniece-Ozola, ministre lettone de l'économie, et débutera à 9 h 30. La Commission sera représentée par M. Šefčovič, vice-président, et par M. Arias Cañete, membre de la Commission.

Le Conseil procédera à un échange de vues sur le cadre stratégique proposé par la Commission pour une **Union de l'énergie**.

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur les évolutions et les priorités des **infrastructures énergétiques**.

Conférence de presse: à l'issue de la session (vers 13 h 00).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Union de l'énergie

Le Conseil procédera à un échange de vues sur le cadre stratégique proposé par la Commission pour une **Union de l'énergie**, en s'appuyant sur les résultats de la conférence de Riga du 6 février, qui a lancé le processus de Riga (<https://eu2015.lv/news/media-releases/>).

Afin de structurer le débat, la présidence propose de l'axer sur les trois questions suivantes:

- Quelles sont, à votre avis, les principales pistes à suivre pour étoffer et faire progresser le concept d'Union de l'énergie?
- Quels aspects relatifs à la durabilité, à la compétitivité et à la sécurité de l'approvisionnement convient-il de traiter d'urgence dans le cadre de la mise en place de l'Union de l'énergie, et comment?
- À votre avis, quelles sont les dimensions de l'Union de l'énergie qui présentent un potentiel de coopération régionale?

L'objectif général de la communication de la Commission est de fournir aux consommateurs une énergie sûre, durable, compétitive et financièrement abordable, en se penchant sur les défis auxquels le secteur énergétique est actuellement confronté. Elle a également pour but de contribuer à la réalisation des objectifs en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, ("[Un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période comprise entre 2020 et 2030](#)").

La communication comprend un chapitre sur la gouvernance et s'articule autour de cinq domaines principaux:

- la sécurité énergétique, la solidarité et la confiance,
- le marché intérieur de l'énergie,
- la limitation de la demande énergétique par l'efficacité énergétique,
- la décarbonisation de l'économie,
- la recherche, l'innovation et la compétitivité.

Elle a été élaborée en réponse à la demande du Conseil européen de décembre 2014, qui avait invité la Commission à lui présenter une proposition globale sur l'Union de l'énergie.

En juin 2014, le Conseil européen a établi un "programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement" (<http://www.consilium.europa.eu/en/european-council/role-setting-eu-political-agenda>). Celui-ci comprend cinq éléments constitutifs, dont les politiques en matière d'énergie et de climat, qui mettent l'accent sur une énergie financièrement abordable pour les entreprises et les citoyens, une énergie sûre pour tous les pays et une énergie verte.

L'Union de l'énergie fait également partie des grandes priorités recensées dans les orientations politiques du président Juncker ainsi que dans le programme de travail de la Commission pour 2015.

Le 6 mars 2015, les ministres de l'environnement de l'UE aborderont les aspects de la communication de la Commission qui sont liés à une politique en faveur du climat, en se concentrant sur les aspects ayant trait à la décarbonisation. La présidence a l'intention de résumer les débats des ministres de l'énergie et des ministres de l'environnement dans une lettre unique, qui fournira une contribution globale au président du Conseil européen avant la réunion des chefs d'État ou de gouvernement du mois de mars.

Infrastructures énergétiques

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur les évolutions et les priorités des infrastructures énergétiques.

Le débat s'articulera autour des questions suivantes, proposées par la présidence:

- Quelles sont les principales mesures que suggèrent les ministres de l'énergie afin de favoriser plus encore la mise en œuvre efficace d'un marché transfrontière de l'énergie qui soit interconnecté, notamment pour mettre fin à l'isolement de certains États membres en matière d'énergie?
- Dans quelle mesure les ministres de l'énergie considèrent-ils que la coopération régionale peut faciliter la réalisation de l'objectif minimum de 10 % d'interconnexion électrique, comme indiqué dans les conclusions du Conseil européen?
- De quelle manière les ministres de l'énergie pensent-ils que le climat d'investissement pourrait être amélioré dans le secteur de l'énergie, en particulier dans le cadre de la mise en place du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et de la stratégie pour une Union de l'énergie?

Afin de contribuer au débat, la Commission présentera sa communication sur la réalisation de l'objectif de 10 % fixé pour l'interconnexion électrique et la préparation du réseau électrique européen à l'échéance de 2020, qui définit les meilleures options, y compris pour toutes les sources de financement possibles, permettant d'atteindre efficacement l'objectif de 10 % d'ici 2020, comme l'a demandé le Conseil européen d'octobre 2014.

Le Conseil européen a souligné que les infrastructures énergétiques sont un moyen de réaliser un marché intérieur européen de l'énergie pleinement opérationnel, interconnecté et intégré. Elles constituent un élément important de l'Union de l'énergie et sont essentielles pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union pour la sécurité énergétique et du plan d'investissement pour l'Europe.

Le Conseil européen de juin 2014 a également considéré qu'il fallait renforcer l'interconnectivité et que le marché européen de l'énergie devrait faire l'objet d'un développement plus poussé, sur la base d'une approche régionale. Il a souligné qu'il importait de réaliser les infrastructures manquantes, en vue de mettre fin, d'ici 2015, à la situation d'isolement de certains États membres par rapport aux réseaux européens de gaz et d'électricité.

Les résultats de la discussion seront intégrés au rapport de synthèse de la présidence sur la stratégie Europe 2020, l'examen annuel de la croissance ayant souligné, entre autres, la nécessité de moderniser et d'étendre les infrastructures énergétiques.

Divers

Sécurité énergétique

La Commission communiquera au Conseil des informations sur la situation en matière de sécurité énergétique.

Forum européen sur l'énergie nucléaire

La délégation tchèque communiquera au Conseil des informations sur la 10^e réunion plénière du forum européen sur l'énergie nucléaire, qui se tiendra à Prague les 26 et 27 mai 2015 ([6170/15](#)).